

## SOCIAL Envol 33 est spécialisée dans la réinsertion, notamment dans son restaurant solidaire La Marmite

Envol 33 est toujours en vol. Certes, l'actuel commandant de bord, Didier Pineau, va transmettre le manche à Luc Rauscent dans les semaines qui viennent mais ce changement de présidence ne provoquera aucune turbulence à bord, pour la bonne raison que les deux hommes appartiennent à l'équipe fondatrice de cette société d'insertion.

C'est en 1996 que plusieurs chefs d'entreprise, pour beaucoup passés par le lycée Tivoli, décident de créer Envol 33, une société anonyme à but non lucratif (et non pas une association) d'insertion par l'activité économique. L'objectif est de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi de personnes éloignées du marché du travail.

Le navire-amiral d'Envol 33 reste le restaurant solidaire La Marmite, rue des Menuts dans le quartier Saint-Michel, à Bordeaux. Un établissement qui a bénéficié d'importants travaux de rénovation il y a deux ans. « Il en avait vraiment besoin », souligne Brigitte Planty, la directrice d'Envol 33.

« C'est un vrai restaurant, ajoutée-telle. Les clients y sont servis à table mais doivent, de leur côté, avoir un comportement correct. » La Marmite n'ouvre d'ailleurs qu'à midi. « Le soir, il y a moins d'inhibition à l'égard de l'alcool et ça pourrait vite dégénérer », souligne Didier Pineau.

### 15 à 18 000 repas par an

Si tout le monde peut en effet aller déjeuner à La Marmite pour une formule entrée-plat-dessert à 11 euros - 15 à 18 000 repas y sont servis chaque année -, l'essentiel de la clientèle est constitué de personnes à la rue ou vivant des minima sociaux qui paient leur addition grâce à des

tickets fournis par différentes associations caritatives.

« 90 % de nos clients bénéficient de ce service, explique Didier Pineau. Pour eux, le déjeuner est facturé 3 euros sous forme de bons de restauration. Le manque à gagner du restaurant est financé par l'association Service Gagnant qui collecte les dons et les subventions, et qui reçoit le soutien de la mairie de Bordeaux et du Conseil départemental ainsi que des particuliers.

L'autre spécificité de La Marmite est que le personnel est en insertion, à part le chef cuisinier et le responsable de salle, tous deux salariés d'Envol 33. « La restauration est un métier exigeant mais qui ne requiert pas de qualifications trop pointues et qui permet à des personnes sur le bord de la route de retrouver des repères et de la confiance en eux, précise Didier Pineau. C'est un bon moyen de savoir s'ils sont capables de se réinsérer. »

### À Tivoli et Arcachon

Le bilan est plutôt satisfaisant. Chaque salarié en insertion reste en moyenne à La Marmite entre 12 et 16 mois. À part quelques échecs, Envol 33 a permis à plus de 300 femmes et hommes d'être embauchés ailleurs, pas forcément d'ailleurs dans un restaurant.

Si La Marmite est l'enseigne la plus visible d'Envol 33, la société exploite également le restaurant collectif de Tivoli ainsi que deux sandwicheries, l'une dans ce même lycée de Bordeaux, l'autre au Lycée Saint-Elme, Envol 33 emploie neuf salariés en insertion.

Réunis à La Marmite pour souffler les vingt bougies d'Envol 33, les actionnaires ont annoncé leur souhait de poursuivre l'aventure. Et pourquoi pas d'imaginer une franchise pour reproduire l'expérience dans d'autres villes.

**Benoît Lasserre**

# prostit

## BORDEAUX

Six mois après l'entrée en vigueur de la loi, la police vient de surprendre une douzaine de clientes avec des travailleuses du sexe. Tous devront payer une amende

JEAN-MICHEL DESPLOS  
jm.desplos@sudouest.fr

Certains étaient au courant de la loi promulguée le 14 avril 2016, d'autres ont feint de l'ignorer et quelques-uns n'en avaient vraiment pas entendu parler. Ils ont entre 20 et 60 ans, sont ouvriers, étudiants, chefs d'entreprise, chauffeurs, etc. et ont tous un point commun : ils ont eu une relation sexuelle tarifée avec une prostituée au cours de ces quinze derniers jours à Bordeaux et ont été interpellés en flagrant délit par la police.

Des riverains exaspérés par les nuisances sur les boulevards ont fait monter la pression ces dernières semaines auprès des élus. Une réunion a eu lieu à Bègles pour tenter d'expliquer la situation auprès de la population alors qu'une affaire de proxénétisme venait tout juste d'être élucidée par la police judiciaire.

Depuis quinze jours, sous l'autorité du parquet, ce sont les enquêteurs de la brigade du proxénétisme de la Sûreté départementale qui ont entrepris de contrôler les clients des prostituées dans le but de faire chuter leur activité. L'après-midi, en soirée et pendant la nuit, les policiers ont planqué, observé et pro-

cedé à une douzaine de clients au total. Tous après s'être rhabillés, jet d'une ordonnance par un délégué du parquet de la République. Ils devront payer une amende entre 300 et 500 euros mais la loi prévoit allant jusqu'à 1 500 euros de récidive, ils encourrent une amende de 100 euros », rappelle un officier de police.

« **Bouleversement** À Bordeaux, environ 140 travailleuses du sexe sont contrôlées différentes sur une année. Ce sont des jeunes femmes d'Europe de l'Est,



## « Trop récent

**ASSOCIATION** Ippo accompagne les prostituées et reste très mesurée sur l'effet des sanctions